

LES PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT

L'EXACTITUDE DE CERTAINS PASSAGES DE «CANADA 72»—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion au sujet de la propagation de déclarations nettement trompeuses dans un document publié avec l'autorisation d'un des ministres de la Couronne. Je propose, avec l'appui du député d'Egmont (M. MacDonald):

Que la publication Canada 1972, et tout particulièrement la déclaration qui figure à la page 105: «La défaite d'un projet de loi important du Gouvernement est généralement considérée comme un vote de censure... toutefois, le Cabinet peut décider ne pas considérer une telle défaite comme décisive...», soit renvoyée au comité permanent des privilèges et des élections pour qu'il étudie toute diminution réelle ou sous-entendue des droits et privilèges de cette Chambre ou de ses députés.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il ne semble pas y avoir unanimité. La motion ne peut être présentée.

* * *

L'AGRICULTURE

LES POMMES DE TERRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aurais espéré que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) fasse une déclaration à l'appel des motions aujourd'hui, mais comme il ne l'a pas fait, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion suivante qui est une nécessité urgente et pressante, avec l'appui du député de Malpèque (M. MacLean):

Qu'à la lumière du bris de communication entre les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministre de l'Agriculture, ce qui a engendré une incompréhension et une angoisse générales...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'éprouve des doutes sérieux quant aux termes de la motion du député. C'est de toute évidence un argument. Peut-être le député pourrait-il indiquer rapidement quel est le reste de la motion afin qu'elle soit présentée.

M. MacDonald: Comme suite à la demande que le ministre a reçue aujourd'hui sollicitant sa présence à une réunion générale des producteurs qui doit se tenir demain à Charlottetown, je propose, appuyé par le député de Malpèque:

Que la Chambre demande au ministre de l'Agriculture et à ses collaborateurs d'assister à ladite réunion de façon qu'une résolution soit prise le plus tôt possible touchant la préoccupation et l'anxiété qui règnent au sujet du programme d'achat de pommes de terre.

M. l'Orateur: Il faut, à cette motion, l'accord unanime de la Chambre. Y a-t-il accord unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas accord unanime.

* * *

BILL SUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SERVANT À LA RECHERCHE

MESURE CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ANIMAUX

M. D. W. Groos (Victoria) a demandé l'autorisation de déposer le bill C-171, prévoyant la protection des animaux vertébrés dont se servent, au cours d'expériences, d'essais ou de cours de formation scientifiques et industriels, les bénéficiaires de subventions du gouvernement du Canada, les organismes du gouvernement du Canada, et les personnes qui fabriquent des produits pharmaceutiques ou biochimiques destinés à être vendus au gouvernement du Canada ou à l'un quelconque de ses organismes ou qui font des essais de ces produits.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Groos: Monsieur l'Orateur, ceux qui ont parcouru ce bill savent qu'il a précédemment été déposé à la Chambre. L'objectif en est évident et j'espère que cette fois-ci la Chambre voudra, dans sa sagesse, l'adopter.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

• (1530)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA DATE DE L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE—L'ANNONCE D'UNE POLITIQUE SUR L'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Mardi, le ministre des Finances a fait la réponse suivante au chef de l'opposition qui lui demandait si le gouvernement avait l'intention de présenter un budget ce printemps:

... il m'est impossible de dire à l'honorable représentant s'il y aura un budget ou, le cas échéant, quand il sera présenté.

Le premier ministre dirait-il à la Chambre et au pays si le gouvernement a l'intention de présenter un budget ce printemps et quand le gouvernement compte annoncer sa politique sur la propriété étrangère afin de dissiper l'incertitude qui plane sur ces deux questions?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que le député pose une question double, sinon deux questions. A mon sens, les députés devraient s'efforcer de ne poser qu'une seule question à la fois. Le député voudra bien accepter que le premier ministre réponde à la première question.